

PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration provisoire de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue le 24 septembre 2010 à 9 :00 heures à laquelle sont présents :

MM. Jean-Marc Melançon et Gaétan Vandal, étant tous les administrateurs provisoires de la Corporation, et formant quorum des membres du conseil d'administration provisoire.

Assistent également à la réunion :

- **Me Gaétan Turbide**
- **Me Pierre L. Lambert, conseiller juridique de la Corporation**

CA-2010-09-24/001

ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté tel que soumis.

(Réf : 1.2)

CA-2010-09-24/002

**APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX
ANTÉRIEURS**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration provisoire tenue le 7 septembre 2010, tel que soumis.

Secrétaire-
trésorier

(Réf : 1.3)

CA-2010-09-24/003

NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

De nommer Me Gaétan Turbide à titre de membre provisoire de la Corporation.

(Réf : 2.1)

CA-2010-09-24/004

DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION PROVISOIRE

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

De désigner Me Gaétan Turbide comme membre du conseil d'administration provisoire de la Corporation.

(Réf : 2.2)

CA-2010-09-24/005

ÉLECTION D'UN DIRIGEANT AU SEIN DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION PROVISOIRE

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'élire Gaétan Turbide comme président du conseil d'administration provisoire de la Corporation et ce, jusqu'au moment où les membres et administrateurs de la Corporation seront confirmés ou jusqu'à sa révocation par une autre résolution du conseil d'administration provisoire.

(Réf : 2.3)

CA-2010-09-24/006

**APPROBATION DES PROJETS DE DOCUMENTS
CONTRACTUELS**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'approuver les projets de documents contractuels devant constituer l'Annexe 10 de l'Appel de propositions Projet Contrat-01-2010, tel que présenté au conseil d'administration provisoire pour approbation;
2. D'autoriser le Représentant de la Corporation à remettre ces documents contractuels aux soumissionnaires, ainsi qu'à poser tous les gestes qu'il jugera nécessaires ou utiles pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

(Réf : 2.4)

CA-2010-09-24/007

**APPROBATION – PROJET ADDENDA #2 – APPEL
DE PROPOSITIONS PROJET-CONTRAT-01-2010**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'approuver le projet d'Addenda #2 pour l'Appel de propositions Projet-Contrat-01-2010, tel que présenté au conseil d'administration provisoire pour approbation;
2. D'autoriser le Représentant de la Corporation à publier l'Addenda #2, ainsi qu'à poser tous les gestes qu'il jugera nécessaires ou utiles pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

(Réf : 2.5)

CA-2010-09-24/008

LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 9 :15 heures.

(Réf : 4.0)

(signé) M. GAÉTAN VANDAL

M. Gaétan Vandal, secrétaire-trésorier

COPIE CONFORME
CA 24 SEPTEMBRE 2010

Secrétaire-
trésorier